Les lacs d'Arsine au départ du Casset

Parc national des Ecrins



Famille au bord des lacs du glacier d'Arsine (Thibaut Blais - Parc national des Ecrins)

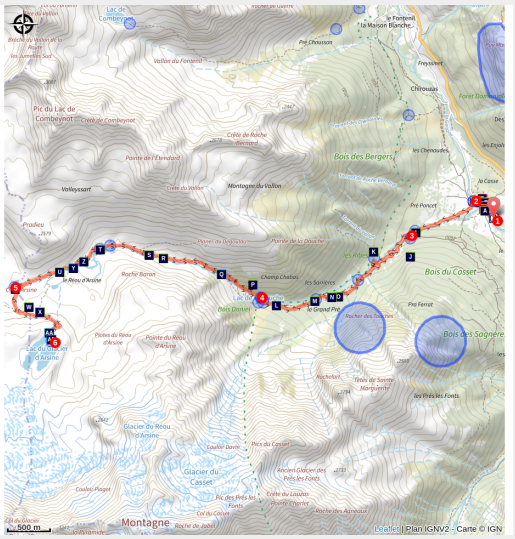

Le hameau du Casset vit au rythme des couleurs : des prairies verdoyantes de la vallée au bleu pastel des lacs glaciaires d'Arsine.

Difficile d'imaginer qu'il y a 60 ans à peine, les lacs d'Arsine n'existaient pas et que ce site était recouvert de glace. Petit à petit, la végétation a colonisé ce milieu tout neuf : saxifrage à feuilles opposées, benoîte rampante, campanule du mont Cenis, génépi ... La vie existe même dans les eaux froides des lacs !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 17.8 km

Dénivelé positif : 987 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Géologie, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Le Casset (Le Mônetier-les-Bains)
Arrivée : Le Casset (Le Mônetier-les-Bains)
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains 2. Villar-d'Arêne

Profil altimétrique

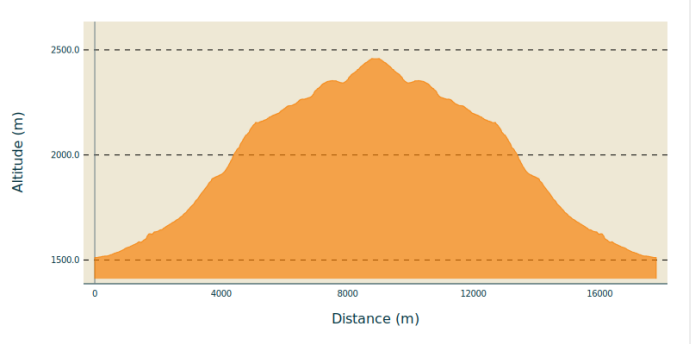

Altitude min 1511 m Altitude max 2459 m

1. Depuis le parking à l'entrée du hameau du Casset, au niveau du Centre d'information du Parc, remonter le hameau par la ruelle principale pour traverser sur votre gauche, le deuxième pont sur la Guisane.
2. Une piste rectiligne longe le torrent du Petit Tabuc et permet de quitter progressivement les prairies de fauche pour s'enfoncer dans les bois.
3. Au-delà de la barrière et du pont du Clot du Gué, une ascension régulière traverse le mélézin et mène d'abord dans la clairière du Grand Pré (1683 m) puis au lac de la Douche (1901 m).
4. Le cœur du parc national des Ecrins commence de l'autre coté du gué en pierre et bois. Un sentier sinueux à travers un grand éboulis donne un accès mérité sur un vallon minéral peuplé de chamois. Au loin, sur la droite, la cabane du berger rappelle l'usage de l'espace, lieu de pâture. Le sentier se poursuit sur la droite du vallon et aboutit au Col d'Arsine (2340 m).
5. C'est le moment de quitter le GR 54 pour franchir la grande moraine frontale du Glacier d'Arsine. Depuis ce ressaut façonné par les mouvements glaciaires, deux grands lacs marquent la fin de votre cheminement (2455 m). Le cirque du glacier d'Arsine surmonté de sommets majestueux : les Agneaux et le Pic de Neige Cordier, s'offre avec émerveillement.
6. Revenir par ce même itinéraire.

Sur votre route...

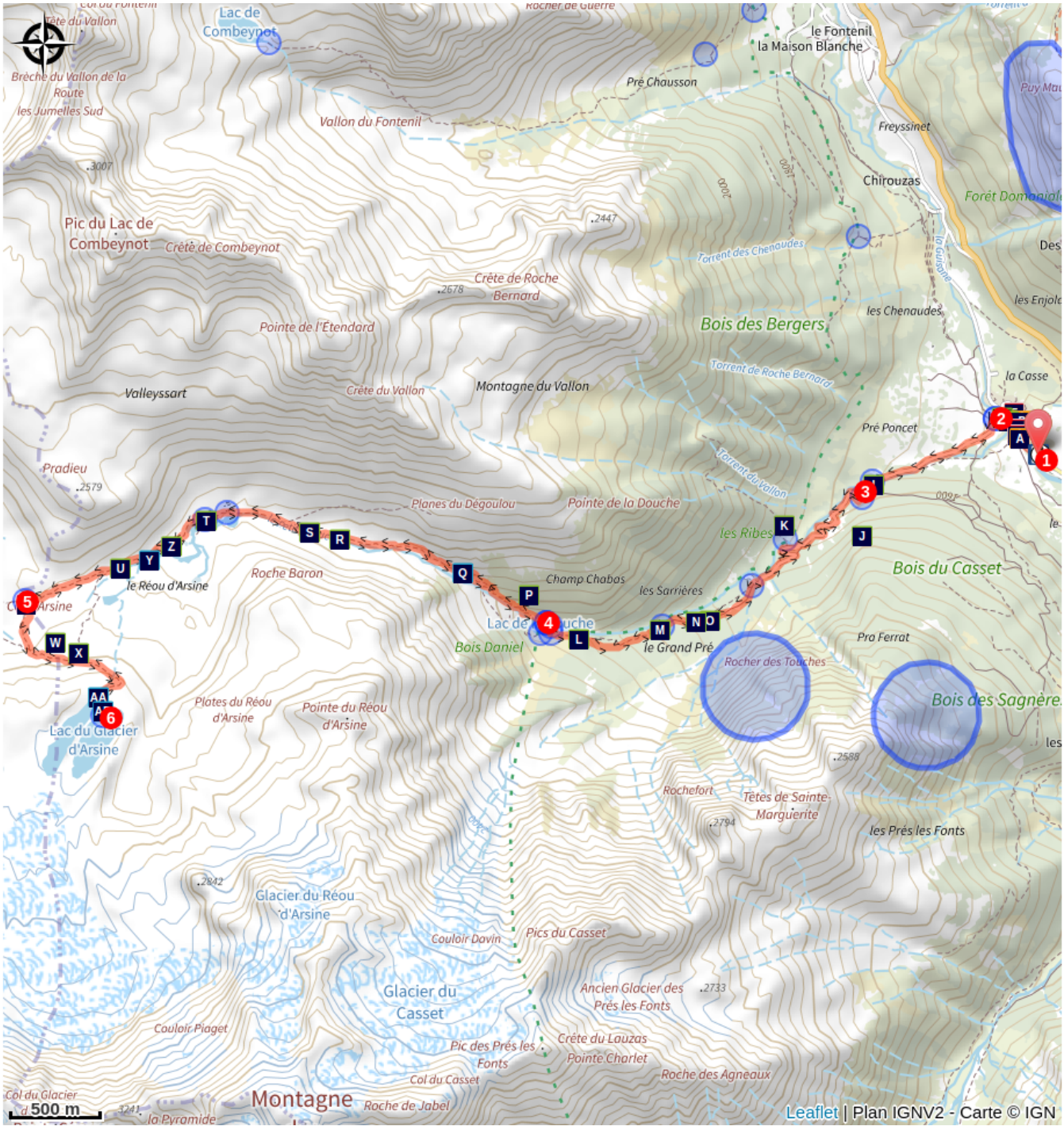

- Eglise Saint-Claude (AA)
- Cadrans solaires (AC)
- Moineau soulcie (AE)
- Murin à moustaches (AG)
- Blaireau européen (AI)
- Les chamois (AK)
- Mélèze (AM)
- L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AO)
- Eglise Saint-Claude au Casset (AB)
- Le Casset (AD)
- Portes et cours (AF)
- L'amoureux des vieilles pierres (AH)
- Le cincle plongeur (AJ)
- Merle à plastron (AL)
- Un prédateur volant (AN)
- Venturon montagnard (AP)

Couleur de l'eau des méandres (AQ)
Papillon de jour, papillon de nuit (AS)
Alouette des champs (AU)
Jonc arctique (AW)
Moraine (AY)
Vêlage (BA)
Solitaire (AR)
Bergeronnette des ruisseaux (AT)
Col d'Arsine (AV)
Lagopède alpin (AX)
Un régime aquatique (AZ)
Fonte du glacier d'Arsine (BB)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.



Comment venir ?

Accès routier

Le Casset à 17 km de Briançon par la D1091 et D300.

Parking conseillé

A l'entrée du hameau du Casset

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Lieux de renseignement

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
https://www.ecrins-parcnational.fr



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

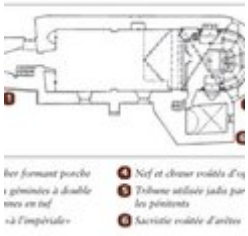

Eglise Saint-Claude (AA)

Ancienne chapelle dont l’existence est attestée en 1500, cet édifice de style roman devint église paroissiale en 1826. Elle est dédiée à Saint-Claude de Besançon. "Autrefois, les gens du Casset se rendaient en pélerinage à Saint-Claude dans le Jura". Le jour de la Saint-Claude (6 juin), il y a une messe. "Deux jours avant, les femmes du village vont nettoyer l’église, la décorer". Ensuite, on va prendre l’apéritif au café devant l’église. Des visites de l’église sont organisées par l’Office du Tourisme tout l’été.

Attribution : PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (AB)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.



Cadrans solaires (AC)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE



Le Casset (AD)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre



Moineau soulcie (AE)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Portes et cours (AF)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE



Murin à moustaches (AG)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc



L'amoureux des vieilles pierres (AH)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Blaireau européen (AI)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu’il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes… sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Attribution : PNE - Fiat Denis



Le cincle plongeur (AJ)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cingle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Attribution : Damien Combrisson - PNE



Les chamois (AK)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

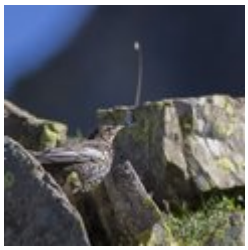

Merle à plastron (AL)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d’alarme suivi d’une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d’épicéas et de pins cembros, de 1 000 à 2 500 m d’altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Mélèze (AM)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

Attribution : PNE - Chevalier Robert



Un prédateur volant (AN)

L’aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l’audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d’animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe



L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AO)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Venturon montagnard (AP)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s’envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d’ortie ou une pelouse.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Couleur de l'eau des méandres (AQ)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

Attribution : PNE - Coursier Cyril



Solitaire (AR)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d’un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d’un discret croissant gris.

Attribution : PNE - Delenatte Blandine



Papillon de jour, papillon de nuit (AS)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu'au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s'en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l'énergie, allant même jusqu'à se pencher légèrement, alors que d'autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Attribution : PNE - Warluzelle Olivier



Bergeronnette des ruisseaux (AT)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s'active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d'eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d'altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s'en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Alouette des champs (AU)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l'oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d'arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d'éventuels prédateurs.

Attribution : PNE - Saulay Pascal



Col d'Arsine (AV)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monêtier-les-Bains.

Attribution : Cyril Coursier - PNE



Jonc arctique (AW)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaissable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Attribution : Christophe Albert - PNE



Lagopède alpin (AX)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d’altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l’ambiance calme de l’aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l’Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd’hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Moraine (AY)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisé occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0º C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard



Un régime aquatique (AZ)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d’insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l’eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d’une chute d’eau ou du courant d’une rivière.

Attribution : PNE - Combrisson Damien



Vêlage (BA)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

❄️ Fonte du glacier d'Arsine (BB)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d’arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d’eau de 800 000 m3 contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d’urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.